

UNITED NATIONS

United Nations Regional
Office for Central Africa



NATIONS UNIES

UNOCA

Bureau régional des Nations
Unies pour l'Afrique centrale

**54^{ème} réunion ministérielle du Comité consultatif permanent
des Nations Unies chargé des questions de sécurité en
Afrique centrale**

16 janvier 2023

Brazzaville, République du Congo

ALLOCUTION DE MONSIEUR ABDOU ABARRY

**Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies
et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique
centrale (UNOCA)**

L'allocution prononcée fait foi

Excellence Monsieur le Premier ministre, Chef du Gouvernement,

Excellences, Madame et Messieurs les Ministres, et Chefs de délégation,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Mission diplomatique,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,

Chers collègues du système des Nations Unies,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

1. C'est pour moi un honneur et un privilège de prendre part à cette 54^e réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), la toute première depuis ma prise de fonction il y a quelques mois en tant que Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA). Elle se tient à l'aube d'une nouvelle année. Permettez-moi tout d'abord de vous présenter mes vœux les meilleurs de très bonne et heureuse année 2023, pour vous-mêmes et vos proches, ainsi que pour les Etats et les populations de la sous-région d'Afrique centrale.

2. Permettez-moi, ensuite, d'exprimer ma gratitude au Gouvernement de la République du Congo pour son hospitalité

remarquable ainsi que pour les efforts et les ressources investis pour nous offrir un cadre optimal de concertation et de réflexion sur les questions de sécurité en Afrique centrale. Cette réunion ministérielle de l'UNSAAC n'est pas la première que Brazzaville abrite. La capitale congolaise a, en effet, déjà accueilli plusieurs réunions du Comité, dont deux depuis que l'UNOCA en assure le Secrétariat, notamment les 35^e et 46^e sessions, respectivement du 3 au 7 décembre 2012 et du 29 mai au 1er juin 2018. Je voudrais également féliciter la République du Cameroun pour sa présidence du Comité au cours des six derniers mois, assumée avec engagement et détermination.

3. J'exprime par ailleurs ma reconnaissance à tous les partenaires régionaux et aux entités du système des Nations Unies pour leurs contributions fécondes aux travaux des experts. Je pense en particulier à la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs, à l'opération de maintien de la paix des Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUSCO), et aux autres entités des Nations Unies ici représentées, y compris l'équipe de pays des Nations Unies en République du Congo. Cela témoigne de notre mobilisation collective pour la promotion et le renforcement de la paix, de la sécurité et de l'intégration régionale en Afrique centrale.

Monsieur le Premier ministre,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

4. Depuis ma prise de fonction, il y a cinq mois, j'ai pu mesurer les défis importants auxquels la région fait face, notamment en matière de paix et de sécurité, mais aussi apprécier les efforts réalisés pour surmonter ces défis, dans une région qui dispose d'immenses atouts.

5. S'agissant des progrès réalisés, je voudrais tout d'abord me réjouir de ce que des élections généralement pacifiques se sont tenues dans plusieurs pays de la sous-région, dont certaines ont permis des avancées indéniables, notamment en matière de participation politique des femmes et des jeunes. L'élection de femmes à la tête des parlements angolais et santoméen, par exemple, est une source de fierté dans une sous-région où le Sénat au Gabon et la Chambre des députés au Rwanda sont aussi dirigés par des femmes. Deux femmes ont par ailleurs accédé à la vice-présidence de la République, en Angola et au Gabon, depuis la dernière session de l'UNSA. Je voudrais saisir cette occasion pour saluer cette implication des femmes dans la vie politique et dans la gestion des affaires publiques. Elle traduit la nécessité de promouvoir leur participation à toutes les instances de réflexion, de concertation et de décision, d'autant plus qu'elles ont un rôle important à jouer dans la prévention et la résolution des conflits dans notre sous-région. Je suis persuadé que des efforts supplémentaires seront faits pour tenir également compte de leur bonne représentativité dans les délégations officielles, y compris dans le cadre des réunions statutaires de l'UNSA et ce, conformément à la Déclaration de Sao Tomé adoptée le 2 décembre 2016 par le Comité.

6. En matière de sécurité maritime, je me réjouis de ce que la tendance des incidents de piraterie maritime soit à la baisse continue dans le golfe de Guinée. Ceci est une nouvelle encourageante à la veille de la première Conférence Maritime de l'Afrique centrale (COMAR1) prévue à Kinshasa, en République démocratique du Congo, le 25 janvier 2023 sous le thème : « Gouvernance et sécurisation de l'espace maritime de la CEEAC pour le développement d'une économie bleue durable en Afrique centrale ».

7. Dans le bassin du lac Tchad, les Etats riverains ont poursuivi, individuellement et collectivement, la lutte contre l'extrémisme violent, y compris dans le cadre de la Force multinationale mixte et de la Stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du bassin du lac Tchad affectées par la crise Boko Haram. C'est dans ce cadre aussi que s'inscrit la troisième conférence de haut niveau sur la région du lac Tchad, prévue à Niamey, au Niger, du 23 au 24 janvier 2023, avec pour objectif de renforcer la coopération et la coordination entre les acteurs et partenaires locaux, nationaux, régionaux et internationaux dans la recherche de solutions aux défis qui se posent à cette région.

8. En ce qui concerne la lutte contre les discours de haine, je suis heureux de constater que la CEEAC en a fait l'une de ses priorités tandis que l'UNOCA a pris des mesures pour accompagner la sous-région dans le processus de mise en place d'outils de prévention adéquats.

9. Au cours des six derniers mois, depuis la tenue la dernière réunion ministérielle de l'UN SAC, la CEEAC a aussi continué de démontrer sa volonté de jouer un rôle de leadership dans la prévention des conflits violents et la gestion des crises dans ses États membres.

Monsieur le Premier ministre,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

10. Les progrès susmentionnés pourraient cependant être fragilisés par un certain nombre de défis. Permettez-moi d'en citer quelques-uns à titre illustratif. Sur le plan sécuritaire, des efforts restent à faire en matière de coordination régionale dans la lutte contre l'insécurité maritime dans le golfe de Guinée et contre l'extrémisme violent, notamment dans le bassin du lac Tchad ; sur le plan de la gouvernance politique, les élections tenues récemment dans la sous-région ont fait ressortir des insuffisances des systèmes électoraux dont la correction devrait permettre, d'une part, des processus électoraux encore plus inclusifs et, d'autre part, de prévenir ou atténuer la violence liée aux élections ; les violences intercommunautaires, et en particulier celles opposant les agriculteurs et les éleveurs, sont devenues plus meurtrières dans certains pays et certaines zones, du fait, entre autres, de la circulation des armes légères et de petit calibre ; l'activisme des groupes armés et terroristes a persisté dans certains pays de la sous-région, y compris dans les zones frontalières, alimentant les tensions internes

ou transfrontalières ; du fait notamment des conflits et des effets du changement climatique, la situation humanitaire a continué de se détériorer en Afrique centrale, tandis que le financement des besoins humanitaires demeure déficitaire et que, par ailleurs, les acteurs humanitaires font parfois face à des obstacles à leur action en faveur des plus démunis.

11. De plus, la situation sécuritaire à l'Est de la RDC, avec la résurgence du M23, est très préoccupante. Elle tarde à se normaliser, malgré des initiatives hardies des pays de la région. Cette situation rappelle l'impérieuse nécessité d'unir nos efforts pour préserver la paix, la sécurité et la stabilité des Etats d'Afrique centrale.

Monsieur le Premier ministre,

Distingués délégués,

12. Face à ces défis, l'UNSAC demeure un outil pertinent de diplomatie préventive et de consolidation de la confiance entre Etats membres. Le cadre d'échange et de dialogue permanent qu'offre l'UNSAC peut par exemple servir de plateforme de concertations s'agissant des tensions pouvant survenir entre Etats voisins. Je vous exhorte donc à saisir cette occasion pour faire jouer pleinement au Comité son rôle, en accompagnement des initiatives régionales et internationales de prévention et de gestion des conflits en cours dans la sous-région.

13. L'environnement, les défis et les enjeux des conflits changent, parfois assez rapidement, en Afrique centrale. Pour rester pertinent, l'UNSAC doit s'adapter à l'évolution du contexte, en s'appuyant sur

des avancées telles que la montée en puissance de la CEEAC et d'autres mécanismes régionaux de paix et de sécurité.

14. Pour conclure, je voudrais rappeler que l'UNSATC rencontre d'énormes difficultés, notamment financières, pour son fonctionnement et l'organisation de ses deux sessions annuelles. Je voudrais féliciter, à cet égard, les Etats membres pour les progrès accomplis dans le paiement de leurs contributions au Fonds d'affectation spéciale de l'UNSATC. Je les encourage à maintenir cet engagement pour assurer la continuité et la fluidité des activités du Comité, tout en poursuivant la réflexion entamée il y a plusieurs années sur une réforme des méthodes de travail, en vue d'un fonctionnement plus efficace de cet important outil de diplomatie préventive qu'est l'UNSATC. C'est à ce prix que nous atteindrons notre objectif commun de bâtir une Afrique centrale où l'ensemble de ses peuples jouit de la paix, de la stabilité, de la sécurité et de la prospérité.

15. Je vous remercie de votre aimable attention.

*****FIN*****